

# Trois SDF condamnés après la violente agression d'une boulangère en pleine rue au Havre

Jeudi 10 novembre 2022, au terme d'un procès à Rouen qui a vu l'un des accusés débarqué du box et d'une délibération de huit heures, la cour d'assises de Rouen se montre clément avec deux marginaux. Mais beaucoup moins avec le multirécidiviste seulement complice.

[./id359516/article/2022-11-10/trois-sdf-condamnes-apres-la-violente-agression-dune-boulangere-en-pleine-rue-au\)](https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/faits-divers/vol-a-main-armee-3-sdf-condamnes-apres-la-violente-agression-dune-boulangere-en-pleine-rue-au-havre)



La boulangère du Havre avait été violemment agressée en avril 2020. Alors qu'elle résistait à son voleur en pleine rue, la commerçante a reçu un coup de couteau à la cuisse droite  
- Photo d'illustration : AFP



Par Guillaume LEJEUNE

Publié: 10 Novembre 2022 à 23h53

🕒 3 min

Partage :



« C'est une brave commerçante qui, en plein confinement, continuait à travailler. Tout était bien préparé, chacun avait son rôle », insiste l'avocate générale jeudi 10 novembre 2022 au dernier jour du procès de trois SDF aux assises à Rouen.

Ils comparaissaient depuis le 7 novembre 2022 suite au vol à main armée et au coup de couteau dont a été victime [une boulangère du Havre début avril 2020](https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/faits-divers/vol-a-main-armee-3-sdf-condamnes-apres-la-violente-agression-dune-boulangere-en-pleine-rue-au-havre)  
[./https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/faits-divers/vol-a-main-armee-](https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/faits-divers/vol-a-main-armee-3-sdf-condamnes-apres-la-violente-agression-dune-boulangere-en-pleine-rue-au-havre)

au-havre-une-boulangere-blessee-trois-hommes-mis-en-examen-NG16672870). Ils ont été condamnés après huit heures de délibération !

### « Si je viens, il y aura du sang »

L'expulsion de l'audience de l'un des accusés, David Prévoté, mercredi 9 novembre 2022, a marqué les esprits. Véhément mais très peu loquace, ce braqueur professionnel habitué des cours d'assises (<https://www.leparisien.fr/oise-60/le-braqueur-des-medecins-condamne-a-douze-ans-27-01-2010-792684.php>), a refusé de revenir dans le box des détenus. « *Si je viens, il y aura du sang* », a-t-il fait savoir.

Âgé de 51 ans, David Prévoté a passé près de trente ans derrière les barreaux. Poursuivi (seulement) pour complicité, il conteste avoir pensé et organisé l'agression de la commerçante. Les deux autres accusés le désignent. Ce multirécidiviste admet juste avoir conseillé l'auteur du vol et du coup de couteau « *pour un vol à la tire* », selon son avocat Me Jérémy Kalfon (Rouen).

Marine Joyaut de Couesnongle requiert seize ans de réclusion criminelle contre « *cet homme dangereux* » (24 mentions au casier). Il encourait la perpétuité. Il prend la plus lourde peine du trio : 16 ans.

Auteur du vol et du coup de couteau qu'il reconnaît sans problème, Quentin Marie (22 ans) risquait 20 ans. Il bénéficie de circonstances atténuantes au regard de son parcours de vie brisé. Le ministère public demande huit années, il en prend sept.

Troisième larron de ce larcin violent qui a fini dans le sang : Tristan Odienne (32 ans). L'avocate générale requiert cinq ans dont un an de sursis. L'ancien militaire, sous contrôle judiciaire depuis peu, se voit infliger cinq ans dont deux avec sursis probatoire. Comme le benjamin, lui aussi s'excuse auprès de la victime.

**Lire aussi** | 500 000 euros à rembourser pour le pharmacien de l'Eure coupable d'escroquerie (<https://www.paris-normandie.fr/id358999/article/2022-11-09/prison-ferme-et-500-000-euros-rembourser-pour-le-pharmacien-de-leure-reconnu>).

### La commerçante résiste

Tous les trois étaient hébergés à l'Armée du Salut quand ce jeudi 9 avril 2020, peu après 18 h 30, la boulangère (48 ans) sort de son commerce, rue de Verdun, en compagnie d'une jeune apprentie.

Elle regagne son utilitaire et se fait agresser par Quentin Marie. Mais résiste. Pas question de lui donner la recette du jour, quelque 1 000 €. Il lui plante alors un couteau dans la cuisse droite (quinze jours d'ITT), arrache son sac à dos puis rejoint Tristan Odiène. L'argent n'a pas été retrouvé.

## « Sa mère, c'est l'administration pénitentiaire, son père, l'administration judiciaire »

Les avocats des deux plus jeunes (Mes Julia Massardier et Étienne Noël, Rouen) plaident l'emprise du quinquagénaire, et leur fragilité sociale. Tâche éminemment plus ardue pour le conseil du grand absent du jour.

Parfois lyrique et touchant (« *Sa mère, c'est l'administration pénitentiaire, son père, l'administration judiciaire* »), Me Jérémie Kalfon ne peut corriger les trop nombreux impairs de David Prévoté.

Ils ont dix jours pour faire appel.

---

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Cour\(/606/iptc/cour\)](#)

[Système judiciaire\(/36/iptc/systeme-judiciaire\)](#)

[Vol\(/818/iptc/vol\)](#)

[Agre:](#)

---

**Lire aussi |** [Le Havre: deux jeunes pillent des voitures et dérobent une Rolex](https://www.paris-normandie.fr/id358939/article/2022-11-09/le-havre-deux-jeunes-pillent-des-voitures-et-derobent-une-rolex)  
(<https://www.paris-normandie.fr/id358939/article/2022-11-09/le-havre-deux-jeunes-pillent-des-voitures-et-derobent-une-rolex>).